

C8

Enquête publique portant sur la demande présentée par la société SOREPRIM en vue de l'implantation d'un entrepôt logistique à Héric

A l'attention du commissaire enquêteur

Le projet SOREPRIM est le projet de trop. Si une ZAC est bien une « zone d'aménagement concerté », la concertation ne doit pas avoir lieu qu'entre la CCEG et les promoteurs. Peut-être avons-nous, nous la population, notre mot à dire, encore faut-il que nous puissions en avoir le temps et surtout l'information claire sur les enjeux pour ce faire. Tel n'est pas le cas.

Comme le démontre la documentation, la ZAC est installée sur une zone humide qu'il convient de requalifier et de préserver. Cet entrepôt gigantesque en artificialiserait près de 9 hectares et supprimerait plus de 400 mètres de haies, habitat privilégié d'une faune protégée ! Le tout pour une activité de stockage dont on peut douter de l'intérêt si ce n'est celui, pour le capital, de gagner du temps de livraison et tant pis pour l'environnement, la biodiversité et la vie des personnes riveraines du site. Des mesures dites compensatoires ne pourraient évidemment pas restituer l'équivalent, en tout cas pas se substituer magiquement à plus de 80.000 m² de bitume et de béton.

Ce projet ferait prendre des risques graves avec des stocks que même SOREPRIM, dont le projet est de louer les locaux, affirme ne pas connaître exactement sur lesquels la seule information certaine est qu'ils seraient potentiellement dangereux, fortement combustibles. Le SDIS prévient qu'il serait confronté à des difficultés voire à l'impossibilité de limiter la propagation d'un incendie... donc de ses fumées toxiques. A proximité d'habitation, à quelques centaines de mètres de villages et à peine plus de 2 km du bourg, du collège et des écoles...

Il faut se tourner vers des productions choisies pour leur utilité sociale et respectueuses de l'environnement. On ne peut plus faire comme si nous ne savions pas que les activités humaines ont des conséquences aujourd'hui irréversibles sur le climat et notre planète.

Christine Moiselet, habitante d'Héric le 19 mai 2021

CC